



Dans une parcelle choisie, tarière + 2 seaux



Éliminer les 2 premiers centimètres (feuilles, sarments etc.) et introduire en tournant la tarière à 20 cm de profondeur



Mettre la terre prélevée à 20 cm dans un des seaux



Dans le même trou, prélever à 50 cm de profondeur et mettre cette terre dans l'autre seau



Répéter l'opération en 12 endroits de la parcelle : 1 prélèvement à 20 cm, un autre à 50 cm



Mélanger la terre du seau contenant les prélèvements à 20 cm et mettre la terre (1 kg) dans un sachet plastique et inscrire « SOL ». Procéder de même pour le second seau « SOUS-SOL »



Envoyer par poste (mini-colis 2 kg max : Fr.5.--) les 2 sacs plastique et le formulaire de demande dûment rempli à SOL CONSEIL, Route de Nyon 21, 1196 Gland

Les résultats ainsi que l'interprétation et le plan de fumure vous parviendront 1 mois après le prélèvement